



ESPACE MISSIONNAIRE TARDENOIS-VESLE

LES DEMANDES DE BAPTEME : NOTE D'INFORMATION



QUEL EST LE SENS DE LA DEMANDE DE BAPTEME ?

Le baptême de votre enfant est un **sacrement**, c'est-à-dire un **signe visible de la présence et de l'action de Dieu** dans notre vie. Le mot « *baptême* » vient d'un verbe grec qui signifie « Plonger, immerger ». Être baptisé, c'est être plongé dans la mort et la résurrection du Christ, c'est un rite de passage. Configuré au Christ, l'enfant devient **fi ls d'un même Père et frère de Jésus-Christ. Il entre dans la communauté chrétienne.**

FAIRE UNE DEMANDE DE BAPTEME

Une demande de baptême est une démarche personnelle des deux parents, au nom de votre enfant, auprès de l'Eglise. Vous devez en faire la demande à la Paroisse dont vous dépendez (en fonction de votre résidence), à la permanence et/ou aux heures d'ouverture. Les demandes de baptême par téléphone ne peuvent pas être prises en considération.

Le baptême des petits enfants concerne les enfants de moins de cinq ans. Au-delà de 5 ans, il est nécessaire d'inscrire l'enfant à l'éveil à la foi ou au catéchisme et suivre les étapes de préparation prévues à cet effet.

Pour le baptême des adultes, contacter directement un des trois prêtres de l'Espace Missionnaire : Mickaël DUPONT, Etienne RUHATIJULI, Claude SOUDANT.

Un baptême peut avoir lieu dans l'Espace Missionnaire Tardenois-Vesle **n'importe quel dimanche du mois** (sauf exception), **uniquement dans l'église où la messe est célébrée**, pendant ou après la messe.

A titre exceptionnel, pour un motif impérieux, le baptême peut être célébré un samedi soir pendant ou après la messe, selon les disponibilités des prêtres.

Pour préserver le sens et la qualité de chacune des cérémonies, les mariages et les baptêmes ne sont pas célébrés ensemble.

PARRAIN / MARRAINE

Aînés dans la foi, les parrains ou marraines seront témoins de la foi au Christ mort et ressuscité auprès de leur filleul. Avec vous parents, ils accompagneront le baptisé sur le chemin de la foi, tout au long de sa vie. Il en résulte que seuls les **chrétiens baptisés catholiques** peuvent être parrains ou marraines. Ils doivent fournir un **certificat de baptême**. Le parrain et/ou la marraine ne doivent pas être des enfants (âge minimum : 16 ans). Pour que le baptême soit célébré, trois possibilités : (1) soit un parrain seul (baptisé), (2) soit une marraine seule (baptisée), (3) soit un parrain **et** une marraine (baptisés). En aucun cas, il ne peut y avoir deux parrains ou deux marraines.

Qui peut être témoin ? : Seules les personnes ayant reçu un baptême chrétien hors catholique, c'est-à-dire protestant ou orthodoxe pourront être témoins chrétiens du baptême. Et uniquement celles-ci. Une personne non baptisée ne peut pas être parrain ou marraine, ni témoin.

REUNIONS DE LA PASTORALE DU BAPTEME

Une préparation des parents à la Pastorale du Baptême est indispensable. Il est souhaitable que les deux parents soient présents, mais ce n'est pas obligatoire. L'accompagnement est réalisé au cours d'une (ou deux) réunion (prévoir une durée de deux heures environ). L'inscription est obligatoire.

Le planning des réunions doit vous être fourni lors de votre passage à la permanence de votre paroisse. Votre inscription peut s'y faire ce jour là si les jours proposés vous conviennent.

Adresse pour les réunions :

Fismes : Presbytère : 2 place de l'église

Ville en Tardenois : Maison Paroissiale : 32, rue Saint Laurent

Villedommange : Presbytère : 2, rue de Reims

FICHE d'INSCRIPTION et DOCUMENTS à FOURNIR

La fiche d'inscription, dûment remplie et ***obligatoirement signée par les deux parents***, doit être remise à la permanence de votre paroisse.

Si un seul des parents demande le baptême de l'enfant, ***le non-demandeur doit quand même signer la fiche*** (y compris lorsque les conjoints sont séparés). L'indication du nom de jeune fille de la maman est indispensable pour les registres, de même que les numéros de téléphone et e-mails des intéressés, et l'accord (ou non) de recevoir les informations paroissiales par mél.

Une fiche d'inscription mal remplie peut entraîner le report du baptême de l'enfant.

Pour tout enfant provenant d'une autre paroisse que celles de l'Espace Missionnaire Tardenois-Vesle, mais dont le baptême est demandé dans une de nos paroisses, une autorisation du curé de la paroisse du domicile des parents est indispensable.

Documents à fournir :

- La fiche d'inscription dûment remplie et signée obligatoirement des **deux** parents
- Extrait d'acte de naissance de l'enfant (Mairie), ou apporter le Livret de famille ;
- Certificat de baptême des parrains/marraines, délivré par la paroisse où a eu lieu leur baptême (ou le service de la Chancellerie du diocèse de cette paroisse) ;
- Livret de famille chrétienne délivré lors du mariage à l'église (si les parents sont mariés religieusement), qui sera complété et tamponné lors du baptême.
- Le cas échéant, autorisation du curé (extérieur) mentionnée ci-dessus
- Une enveloppe contenant votre don pour la paroisse sur laquelle vous mentionnez le nom de votre enfant, la date et le lieu du baptême. **Les paroisses ainsi que les prêtres, ne vivent que de ces seuls dons.** Nous vous en remercions. (Plus de précisions à la page 3)

Tout dossier incomplet, peut entraîner le report du baptême.

↳ Si plusieurs baptêmes sont célébrés au cours d'une même cérémonie, une concertation sera organisée en amont entre les familles concernées. L'élaboration de la cérémonie (textes choisis, lecteurs, livret de cérémonie, ...) ne pourra être finalisée que **dans les quatre dernières semaines précédant le baptême.**

↳ Dans le cas particulier où des parents le souhaiteraient, et en complément de la réunion, il est possible de rencontrer le prêtre qui officiera lors de la cérémonie, dans les quinze jours qui précèdent le baptême. Dans ce cas, contacter au préalable la permanence pour connaître le nom et les coordonnées du célébrant et solliciter auprès de lui un rendez-vous.

↳ **Il est demandé aux parents de rédiger une courte note à lire à l'église lors de la présentation de l'enfant, indiquant les raisons pour lesquelles ils demandent le sacrement du baptême pour leur enfant, c'est-à-dire son entrée dans la communauté chrétienne.**

↳ Il est demandé à la famille et à ses invités d'assister -si possible- à la messe précédant le baptême. Si cela n'est pas possible, il convient d'arriver au moins 15 minutes avant la fin de l'office. **Il leur est également instamment demandé de veiller au respect du lieu dans lequel le groupe se trouve (église) et en respectant le silence jusqu'à la fin de la messe.**

↳ Aucun sacrement ne peut s'acheter, mais une participation à la vie de la paroisse est souhaitable. Depuis la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat (1905) seule la générosité des fidèles fait fonctionner la paroisse et le diocèse. Cette offrande n'est pas une rémunération des frais de cérémonie mais plutôt une participation à la vie de votre Eglise qui est présente tous les jours, et pas seulement lorsque vous avez besoin d'une cérémonie. En partant de ce qui se fait en France, et au regard de la moyenne des dons, nous suggérons au moins 70 €.

Le chèque sera libellé au nom de la Paroisse où a lieu le baptême. Certains peuvent donner plus : qu'ils n'hésitent pas. Certains ne peuvent pas donner tant ; qu'ils donnent ce qu'ils peuvent. Et que chacun en soit remercié.

POUR ALLER PLUS LOIN

Jeunes parents, vous demandez le baptême pour votre enfant. Vous pouvez profiter de cette étape importante dans votre vie et dans celle de votre enfant pour renouer des liens plus forts avec votre paroisse. Comme vous le savez, le nombre de prêtres a fortement décru au cours du temps, et l'Eglise a besoin de l'engagement de tous ses membres laïcs pour exister, plus particulièrement des jeunes adultes. ***La caractéristique d'une Eglise Vivante n'est pas qu'un nombre réduit de paroissiens fassent beaucoup de choses, mais qu'il y ait beaucoup de paroissiens avec un peu d'activité...***

Les services d'Eglise sont divers et variés : services aux plus jeunes (Eveil à la Foi, Catéchèse, Aumônerie, ...), Catéchuménat, équipes de préparation au baptême et au mariage, obsèques, participation à des Missions, nettoyage et fleurissement des églises, préparation des messes, chorale, lectures au cours des messes, service de communication, accueil à la Permanence paroissiale, bricolage, ... Et bien d'autres activités, où vos compétences seront les bienvenues !

Plusieurs services ou mouvements vous sont également proposés pour décliner votre Foi dans la vie : Service Evangélique des Malades (visites), Action Catholique des Femmes, Rosaire, Partage de la Parole, Associations caritatives comme « Solidarité Associative avec le Burkina Faso », etc.

Chacun peut apporter sa pierre pour faire vivre l'Eglise, en fonction de ses goûts et de ses compétences (les compétences peuvent s'acquérir...). Si vous ne vous sentez pas assez sûr de vous, si d'aventure vous craignez de ne pas être à la hauteur parce que votre catéchisme est un peu loin, nous pouvons vous proposer un chemin pour retrouver vos racines chrétiennes. Contactez votre permanence pour voir comment cela peut se faire.

Quel est le rôle des parrains et des marraines ?

Entretien avec Nicole Fabre, psychanalyste. [Extrait du Journal La Croix] (11 Juin 2019)

Religieux ou républicain, le parrain et la marraine tiennent une place à part dans la vie de l'enfant.

La Croix : Quel est rôle du parrain et de la marraine ?

Nicole Fabre : D'un point de vue symbolique, les parrains et les marraines sont là pour aider les parents à transmettre les valeurs chrétiennes. Ils peuvent aussi s'occuper de l'enfant lorsque les parents sont défaillants ou en cas de décès, mais ce n'est pas une obligation. Lui consacrer du temps, s'intéresser à ce qu'il fait, lui dire "tu peux compter sur moi", c'est aussi prendre soin de lui. Aujourd'hui, cette tradition chrétienne s'est élargie au monde laïc et on voit de plus en plus de parrains et marraines républicains. L'un et l'autre sont là pour veiller, de manière personnelle, sur la dimension qu'ils parrainent. Les parrains religieux se demanderont comment accompagner l'enfant, en étant ces personnes de choix sur sa route spirituelle, en lien avec l'Église. Les parrains républicains auront les mêmes questionnements sur les valeurs qu'ils ont envie de transmettre ou de faire fructifier chez leur filleul.

Que représentent-ils aux yeux de l'enfant ?

N.F. : Les parrains et les marraines sont des personnes sur qui l'enfant peut compter en dehors de ses parents. Ils sont en quelque sorte des parents ou des frères et sœurs aînées de substitution. Ils occupent, à ce titre, une place privilégiée dans la famille. L'enfant partage les oncles et les tantes, mais son parrain et sa marraine sont uniques pour lui. C'est d'ailleurs ennuyeux de demander à quelqu'un d'être le parrain de deux enfants de la même famille. Il est très important qu'une relation personnelle s'établisse entre l'enfant et ceux qui ont accepté d'être parrains et marraines.

Dans quels cercles sont-ils choisis ?

N.F. : Pendant longtemps, les parrains et les marraines étaient choisis dans le cercle familial, souvent pour faire honneur à un membre de la famille. Aujourd'hui, j'ai l'impression que les parents les choisissent également dans le cercle des amis. C'est l'occasion de désigner des personnes qui représentent des valeurs auxquelles ils croient et qu'ils aimeraient voir transmettre à leur enfant.

[...]

Comment entretenir ce lien ?

N.F. : Il est important d'entretenir un lien privilégié avec son ou sa filleule dès le plus jeune âge. On peut lui proposer d'aller voir un spectacle de marionnettes ou un film au cinéma, lui offrir un cadeau à une occasion spéciale ou l'emmener en voyage une journée.

Je connais une marraine qui organise une fête une fois par an pour réunir ses filleuls. Elle leur dit, « au fond, vous avez un lien de parenté puisque vous êtes tous mes filleuls ». Pour nourrir ce lien, il faut passer du temps ensemble. Et s'il peut se distendre avec le temps, parce qu'en grandissant le filleul a moins besoin qu'on veille sur lui, il serait intéressant qu'il demeure à tout jamais.